Le Bois International - L'officiel du bois
Scierie, exploitation forestière - N° 32
Samedi 29 septembre 2012 - 83e année

0 1 OCT. 2012
Bibliothèque

Sommaire

Lignes express > 4
Agenda > 5
Les calendriers de la formation et des manifestations en octobre

L'événement

> Gros plans
PARIS / Le ministre de la Forêt a reçu les représentants de la filière > 8
CONGRÈS UCFF / Placer la coopération au centre de la politique forestière > 9
AQUITAINE / Les ETF face à la crise > 11
CONGRÈS FNCOFOR / Les filières bois locales étudiées par Cofor international > 13

La pratique professionnelle

> Sylviculture
ALSACE-LORRAINE-NORD FRANCHE-COMTÉ /
Reboisement résineux : naissance d'un fonds privé > 14

> Portrait
OUTILLAGE / David Dhieux, rectificateur de métier > 17

Les affaires

> Le marché du bois
AUX VENTES ONF /
Champagnole : la vente boycottée > 20
Début de campagne actif dans le chêne à Beaune > 21
Feuillus sur pied : le haut de gamme convoité à Lure > 22

Le Journal des Annonces du Bois > 23
Renseignements commerciaux > 32

Franc-parler

Le bois omis

La Conférence environnementale s'est tenue les 14 et 15 septembre à Paris. Chaque année, elle a pour objet de débattre du programme de travail du Gouvernement en matière de développement durable. Le Président de la République, à cette occasion, a rappelé sa volonté de prendre appui sur les énergies renouvelables pour surmonter la crise écologique actuelle.
En revanche, ni lui ni le Premier ministre n'ont évoqué la nécessité d'un plan d'urgence en faveur de la filière forêt-bois pour assurer la transition énergétique de la France. Une incohérence que dénonce avec raison France bois forêt, lorsque l'on sait que le bois-énergie représentait en 2010 44,4% des énergies renouvelables en France, contre 0,2% pour l'énergie photovoltaïque, tandis que le bois ne bénéficiait sur cette période que de 500 euros d'aides par tonne d'équivalent pétrole de la part de l'Ademe, contre 11.500 euros pour le solaire*.
A l'horizon 2020, 23% de notre consommation d'énergie devrait se faire à partir de sources d'énergies renouvelables, le bois étant appelé à contribuer à un tiers du total. Or à la différence du soleil ou du vent, il s'agit d'une matière première appartenant à des propriétaires dépendants, en grande partie, de l'activité économique du secteur. C'est pourquoi, comme a souhaité le rappeler aux Pouvoirs Publics France bois forêt, le bois-énergie ne sera sans doute pas en mesure d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés sans un soutien massif de l'Etat auprès de la filière de transformation et des producteurs forestiers français.

LBI

**Source : Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.*

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 3, rue Claude Odde - BP 50523 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél. : 04.77.74.33.99 - Télécopie : 04.77.93.11.26
Abonnements : France (1 an) 107,50 € - Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.